LETTRE D'UN PATRIOTE, AUX ETATS-GENERAUX.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

LETTRE D'UN PATRIOTE, AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX.

En date du 8 Juillet 1789.

MESSIEURS,

GRACE à la fermeté aussi courageuse qu'éclairée de la plus saine partie d'entre vous; grace à l'indignation publique prête à se manifester par des actes violents; grace surtout à la défection coupable, mais salutaire, des suppôts du despotisme, vous voilà enfin constitués & réunis! connoissez toute l'étendue, toute la majesté de votre caractere. Simples Citoyens jusqu'à présent, vous êtes

pour la Nation auguste qui vous a confié ses pouvoirs, vous êtes, dis-je, autant de L'égislateurs & de Rois. Qu'aucune considération particuliere, qu'aucune crainte servile, qu'aucun respect coupable n'enchaînent votre langue ni votre pensée. Vous ne devez considérer que le bien public : ce ne sont ni les dépositaires de l'autorité, ni leurs avides agents que vous avez à craindre; mais c'est la Nation, c'est l'Europe entiere qui en ce moment a les yeux fixés sur vous, & c'est-elle seule & vous-mêmes que vous devez respecter. Comme Français, j'éléverai librement la voix auprès de vous; car le temps est enfin venu où le Citoyen peut se faire entendre. J'ai des observations importantes, j'en ai d'une moindre utilité à vous offrir. Quelles qu'elles soient, je les soumets respectueusement à vos lumieres; jaloux de payer par-là à ma patrie & à la vérité le tribut que je leur dois, l'impartialité sévere qui va guider ma plume, me donne autant de droit à votre indulgence, que l'expression du

sentiment dont je suis affecté doit m'en assurer à votre attention & à celle de mes concitoyens.

La franchise n'est un crime qu'aux yeux des tyrans & des sots ; je ne craindrai donc pas, MM., d'en parler le langage devant des hommes aussi sages que justes. Ainsi, pour vous en donner une premiere preuve, je vous avouerai qu'il s'en faut bien que j'accorde également mon admiration & mon estime à chacun des Membres de votre auguste assemblée. Il en est plusieurs, & vous n'en disconviendrez pas, il en est plusieurs, dis-je, d'une incapacité absolue ; de même qu'il en est d'autres, mais en beaucoup moins grand nombre, dont l'association vous avilit & peut vous devenir funeste. Tolérez les premiers, j'y consens, pourvu qu'incapables de bien dire, ils n'empêchent pas de bien faire, & que très absolument passifs, ils n'aient d'existence qu'au physique, comme des poids matériels, pour

ſervir au beſoin, à faire pencher la balance du côté du bien public; mais, MM. quel parti prendrez-vous avec les ſeconds? la voix publique vous les a nommés. Je n'en citerai que deux; c'eſt le Comte de Mirabeau, & l'Archevêque de Paris. Tous deux également turbulens, inquiets, ambitieux, contraſtent néanmoins d'une maniere frappante, par les talents & les mœurs. L'Archevêque eſt un honnête homme, mais un ſot. Le Comte eſt un homme de génie, mais un ſcélérat. Les connoiſſances de l'un, en fait d'Adminiſtration ſur-tout, ſont auſſi bornées que celles de l'autre ſont étendues.

Oui, Meſſieurs, que ferez-vous de ces deux hommes qui n'ont pas moins démérité de la Patrie; celui-ci, par des baſſeſſes multipliées, par des forfaits même qui, dans toute l'Europe, ont imprimé à ſon nom le ſceau d'une réprobation univerſelle; celui-là, par le ſcandale odieux qu'il vient de donner à la France ſous vos yeux; ſcandale

infâme, qui a manqué de tout mettre en combuſtion, & qui le voue à jamais à l'exécration publique? déférez, Meſſieurs, aux vœux de vos commettans indignés. Le Prelat fanatique & ſtupide eſt trop complettement ignorant, pour pouvoir jamais vous être de la moindre utilité. Sa bouche pieuſement ſacrilége, ne ſerviroit qu'à ſouffler parmi vous le feu de la diſcorde; rejettez-le donc impitoyablement de votre ſein; reléguez-le au fond d'un cloître, ou plutôt aux petites maiſons; & puiſſent ſes ſemblables apprendre à ſes dépens que l'humanité doit paſſer avant la dévotion; & que ſi le zele eſt une vertu, le fanatiſme eſt un fléau.

Quant au Comte, ſes lumieres, il eſt vrai, ne peuvent qu'aider aux vôtres: il a de grandes vues, de grandes idées, de grands talents. Ainſi, nous y ſouſcrivons; retenez-le parmi vous; mais, Meſſieurs, méfiez-vous de ſa cauteleuſe éloquence; rectifiez ſes principes, modérez ſon animoſité, éclairez ſa mauvaiſe

soi, suivez-le dans ses écarts; priez enfin MM. Thouret & Rabaud de Saint-Etienne, de continuer à le surveiller, & sans doute qu'alors il en résultera le même effet que produisent ces plantes vénéneuses qui, préparées avec art, se convertissent en médicaments salutaires. En un mot, Messieurs, c'est une source fangeuse, mais féconde; il vous reste le soin d'en épurer les eaux.

Vous voilà constitués, & par conséquent libres & indépendants! mais, Messieurs, voulez-vous l'être en effet? hâtez-vous d'abandonner Versailles. Quelle que soit la ville que vous choisirez pour y tenir vos assemblées, vous y serez toujours beaucoup plus en sûreté que dans un lieu où le voisinage du thrône peut influer, plus que vous ne croyez, sur vos délibérations, & l'appareil de la puissance attenter à chaque instant à vos droits; outre qu'il est peu décent que les Représentants de la Nation siégent dans une salle préparée par un décorateur de l'Opéra,

il

il eſt de votre intérêt de vous ſouſtraire à l'inſpection trop immédiate de l'autorité, quoique dans ce moment il ne devrait ſubſiſter dans le Royaume d'autre autorité que la vôtre. Car enfin, Meſſieurs, vous ne l'ignorez pas, un Roi n'eſt véritablement qu'un premier Lieutenant de ſa Nation; & quand une Nation eſt aſſemblée, ſon prépoſé doit néceſſairement lui remettre les pouvoirs qu'elle lui avoit confiés, & rentrer juſqu'à nouvel ordre dans la claſſe des Citoyens. Or, Meſſieurs, ou déſarmez le Souverain, ou n'héſitez pas de vous éloigner de lui. Envain objecteriez vous que votre perſonne eſt ſacrée; eſt-il quelque choſe de ſacré pour le deſpotiſme, & la force connoît-elle des loix? Ce n'eſt pas qu'en pareil cas une force majeure ne vînt à votre ſecours; mais il eſt de votre prudence de prévenir un orage auſſi facile à conjurer, qu'il ſeroit funeſte par ſes effets.

Je ne m'appeſentirai pas davantage ſur

cet article; il suffit que je vous l'aye présenté pour que votre sagesse l'envisage sous tous les points de vue dont il est susceptible. Ainsi, je passerai à une autre motion dont l'objet ne me paroît pas moins urgent.

Nombre de Citoyens convaincus après coup de l'insuffisance absolue de quelques-uns de leurs représentans à l'Assemblée Nationale, en faveur desquels ils prétendent s'être laissés prévenir trop favorablement, se disposent à leur retirer leurs pouvoirs. Que pensez-vous, Messieurs, de cette révocation? Seroit elle légale, ou ne le seroit-elle pas? une foule de raisons militent pour & contre. C'est à vous à décider irrévocablement la question, & à prévenir par-là des troubles interminables.

Les Etats-Généraux de 1614 avoient fait à la Noblesse française une proposition que je vous supplie, Messieurs, de ne point perdre de vue, d'autant plus que ce seroit

un moyen infaillible de la rapatrier avec le Tiers-Etat qu'elle dédaigne si insolemment, & de pourvoir à l'état d'indigence & de torpeur dans lequel végete au fond de nos provinces une foule d'honorables Gentilshommes. Cette proposition étoit *d'équiper des navires & de faire le trafic en grand.* Il y a une trentaine d'années que cette question fut agitée de nouveau, & donna lieu à plusieurs écrits pour & contre, dont les mieux pensés, les plus solides conclurent en faveur de la Noblesse commerçante.

Par quelle étrange inconséquence, Messieurs, un Gentilhomme Financier conserve-t-il, en faisant la banque, sa noblesse intacte & pure, tandis qu'il y dérogeroit s'il s'avisoit de commercer?

Une grande Monarchie comme la nôtre, qui a de grandes terres à cultiver, de grands établissements à entretenir ou à former, l'immensité des Arts à parcourir, une grande navigation à desirer, de grands travaux de

toute eſpéce à conduire, de grands rivaux à réprimer, a certainement beſoin d'un grand peuple, & le commerce eſt de tous les moyens de population le plus efficace. Pour faire vivre ce peuple monſtrueux, il faut un grand travail, beaucoup d'induſtrie, une grande circulation de richeſſes, encore une fois, un grand commerce. Pour le reléguer dans les républiques on vante les ſuccès éclatans de Tyr, de Carthage, de Corinthe, de Florence, de Gènes, de Veniſe & de la Hollande; mais on jette un voile ſur les Monarchies qui les ont égalées, & peut-être même ſurpaſſées. On feint d'ignorer que l'Aſie, qui fut le berceau des grandes Monarchies, fut auſſi le premier théâtre du commerce; que le luxe des Médes & des Perſes, n'a pu ſe ſoutenir ſur une autre baſe; que les Rois de Syrie entretenoient de grandes flottes, que l'Egypte, ſous les Ptolomées, devint le centre de l'univers par l'univerſalité de ſon commerce. Le commerce convient donc à tout Etat qui ſait le ſaiſir & les Monarchies,

ainſi que les républiques, y ont eu & y ont encore aujourd'hui les plus grands ſuccès.

Autrefois la Monarchie françoiſe ne connoiſſoit que le gouvernement militaire, & & toutes les richeſſes de l'Etat étoient poſſédées par les Nobles. Tant que la France a eu beſoin de toute ſa Nobleſſe ſur les champs de bataille, & qu'elle lui a donné aſſez de fortune pour s'y ſoutenir, la Nobleſſe n'a pu ni dû les quitter ; mais depuis qu'on a reconnu que l'on pouvoit fort bien être brave ſans être noble ; depuis que le roturier a oſé vaincre, tandis que le noble a les mains enchaînées par l'indigence, ce Noble ne peut-il pas, je dis plus, ne doit-il pas changer de ſentiment & de goût ? Quoi! dans notre monarchie même on aura pu aliéner les fiefs, rendre la couronne indiviſible, rétablir les Etats-Généraux, & on ne pourroit pas faire commercer un Gentilhomme ? Tout ce qu'on peut exiger en faveur de la Nobleſſe, c'eſt que la décence ſoit jointe à

l'utilité. On ne lui conſeille pas les arts mécaniques & ſerviles; le commerce eſt une occupation libre, une ſcience même qui ne dégrade aucune condition. M'objectera-t-on la Loi de dérogeance? mais c'eſt cette Loi même qu'il faut détruire; car le véritable motif de cette Loi n'étoit autre choſe que la néceſſité du temps, qui employoit toute la Nobleſſe dans l'exercice des armes; or le motif ceſſant, la Loi doit également ceſſer.

Mais, Meſſieurs, l'eſprit guerrier, me direz-vous peut être, peut-il ſubſiſter dans une même nation avec l'eſprit de commerce? Oui, ſans doute, pourvu qu'on les place dans des membres différents. Pourquoi ne verroit-on pas arriver à la Nobleſſe ce qui arrive tous les jours au Tiers-Etat? Combien de braves ſortis de ſon ſein, font admirer leur valeur, tandis que leurs égaux s'occupent à des fonctions que la Nobleſſe répudie?

Je ſuis loin de prétendre que ces deux

efprits foient compatibles dans le mêmefujet ; qu'un Gentilhomme élevé dans le commerce foit également propre aux opérations militaires, ni qu'une Nation puiffe être toute commerçante & toute guerriere. Ma penfée eft que la Nobleffe peut fe partager en deux Corps, dont l'un combattroit avec diftinction, pendant que l'autre, repouffé de la carriere des armes par les mains de l'infortune & par les bornes du fervice, s'occuperoit utilement du commerce.

Si l'on dit, Meffieurs, qu'*un gentilhomme ne connoît d'autres maîtres que Dieu , l'honneur, fa patrie & fon Roi*, je répondrai qu'il en connoît un cinquieme , *l'indigence* , & qu'en reftant fous ce joug de fer & d'abjection , s'il fert Dieu , alors il ne fert ni l'honneur , ni fa patrie , ni fon Roi. Le commerçant, comme le gentilhomme , connoît les quatre premiers maîtres, quoique fous d'autres afpects ; il connoît, non le Dieu des armées, mais le Dieu de la paix ; non l'honneur qui

détruit, mais celui qui vivifie ; non une patrie toujours teinte de ſang, mais couverte de fleurs, de fruits, d'hommes, de travail & d'induſtrie ; non un Roi toujours armé des foudres de la guerre, mais un Prince qui aime mieux être le pere de ſes peuples que d'en ſubjuguer d'autres.

Le ſeul reproche bien fondé qu'on pourroit faire à une Nobleſſe commerçante, ce ſeroit d'ignorer la ſcience militaire. Mais ce gentilhomme qui n'entendroit ni l'attaque, ni la défenſe des places, ni la tactique, en ſauroit-il davantage en continuant à ſe rouiller dans ſon fief, ou ſous le chaume d'un donjon tombant en ruine, qu'il n'auroit pas les moyens de faire rétablir ? On ſe trompe fort, quand on dit que notre Gouvernement eſt tout militaire. Il faut laiſſer à un petit Etat de n'avoir qu'un eſprit. Une grande Monarchie, telle que la nôtre, peut & doit avoir tous les eſprits ; celui de l'agriculture,

celui

celui des lettres & des arts, celui de la guerre & du commerce.

Je prévois, Messieurs, que vous m'objecterez que le commerce ne se fait point sans avoir des fonds, & que la pauvre Noblesse n'en a pas, ou en a fort peu. Comment donc fera-t-elle les premiers pas? Ces premiers pas seront, je l'avoue, foibles & chancelants; mais le temps les affermira. Un jeune gentilhomme sort de la maison de son pere, un vaisseau marchand le reçoit; il y trouve une table & des appointements. Un premier voyage suffit pour l'équiper. On appareille pour un autre voyage; il engage son capitaine à lui donner une part dans la sienne. Ce profit augmente avec le temps, & en cinq ou six voyages le voilà parvenu au grade de lieutenant, ou même de capitaine, avec une fortune plus ou moins considérable. D'ailleurs, ce n'est pas seulement le commerce extérieur qui appelle la Noblesse; c'est encore le commerce intérieur, le com-

merce en détail ; ce n'eſt pas la mer ſeule ; c'eſt la terre.

Vous riez peut-être, Meſſieurs, de voir un gentilhomme avec un tablier d'apprentiſſage, une balance ou une aulne à la main ; & moi je ris auſſi, mais de mépris, en voyant des gentilhommes, en livrée, verſer à boire à leurs égaux, gouverner des écuries, faire les honneurs d'une anti-chambre, n'oſer s'aſſeoir devant leurs maîtres, & trembler à un de leurs geſtes. Trouvez beau que je ris encore, mais toujours de pitié, lorſqu'un gentilhomme porte pompeuſement la queue de la robe d'un prêtre, lorſqu'il viſite mes paquets à une barriere, & qu'il prend de l'humeur parce que je n'ai rien contre les ordres du Roi, lorſqu'il ronge le Citoyen, ſous la forme de rat de cave ; lorſqu'un commis que j'ai vu autrefois derriere un caroſſe, vient me dire qu'il a ſous ſes ordres une douzaine de gentilhommes ; lorſqu'enfin quelques-uns empruntent des ſouliers & des bas, pour al-

ler crier aux Etats de Bretagne ; qu'ils ſont Nobles.

Les Médicis, Meſſieurs, qui ont donné deux Reines à la France, étoient dans l'origine des fabricants en laine qui, en devenant Princes, ne ceſſerent pas d'être Négociants.

En Angleterre, les premiers Pairs du royaume exercent le commerce ; pourquoi donc la Nobleſſe indigente rougiroit-elle de l'embraſſer ? Le ſeul motif qui l'en éloigne, c'eſt le préjugé, & c'eſt à vous, Meſſieurs, qu'il appartient de le détruire. Le ſage iſolé, ne peut le combatre que par des raiſons ; mais ſes efforts ſont inutiles ; au lieu qu'une autorité, auſſi reſpectable que la vôtre, ne peut manquer d'en triompher.

Après avoir mûrement diſcuté, Meſſieurs, ſi la forme du gouvernement anglais ne nous conviendroit pas mieux que celui ſous lequel nous vivons, vous aurez, dans le cas où vous vous décideriez pour celui-ci, (réfor-

mé, bien entendu, comme il mérite de l'être,) vous aurez, dis-je, à examiner s'il ne feroit pas plus avantageux que la couronne fût élective, ou continuât à être héréditaire; vous aurez à marquer les limites invariables de l'autorité royale, à fixer à nos Rois des revenus proportionnés à la majesté de la nation qu'ils gouvernent; vous en affignerez également à leurs époufes, dont vous déclarerez L'IN-MAJESTÉ, parce qu'il ne doit y avoir qu'une feule MAJESTÉ dans le Royaume, qui eft celle de la Nation, repréfentée par le Roi; vous en affignerez auffi aux Princes de leur fang, dont la perfonne déformais ne fera pas plus facrée pour leurs créanciers, que ne l'eft celle de leurs égaux, parce que ni le rang, ni la naiffance ne doivent être un motif de défobéir aux loix & de manquer à fes engagements, moyen infaillible de les rendre plus circonfpects dans leurs dépenfes, plus retenus dans leurs mœurs, en un mot, plus honnêtes gens & meilleurs Citoyens; vous profcrirez enfin des

lettres-patentes, ordonnances, édits, déclarations de nos Rois, cette formule irrisoire & insultante pour une Nation libre : *car, tel est notre plaisir*, comme si c'étoit le plaisir du maître, & non pas la justice, qui dût être la base de ses volontés.... Vengeurs de la France, vous êtes appelés pour exterminer le Despotisme ; détruisez-en jusqu'aux plus foibles traces.

Au surplus, Messieurs, ces différents objets feront la matiere de la premiere lettre que je me propose de vous adresser. Je la signerois, s'il vous importoit de savoir le nom d'un Citoyen isolé & obscur, qui, n'aspirant ni à la fortune, ni à la célébrité, n'a en vue que le bien public, & vit presque inconnu à ceux de ses concitoyens qui l'entourent.

Paris, ce 8 Juillet 1789.